

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 28/04/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Puéricultrice
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 97002 CODE POSTE : 2542 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – Pirae - Centre de Protection Maternelle et Infantile (CPMI)
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'infirmier en puériculture participe aux missions prioritaires du service dans le cadre de la protection infantile : la surveillance de l'état de santé des enfants de 0 à 3 ans, la permanence de l'offre de soins et les projets de prévention en lien avec la petite enfance.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Cadre de santé
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Le matériel mis à disposition par le service
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : déplacements sur les communes de Tahiti dans le cadre de l'activité décentralisée du CPMI.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : Sous la supervision du médecin, <ul style="list-style-type: none">Assurer les missions préventives : visites systématiques et vaccinations des nourrissons, dépistage et prise en charge des situations de vulnérabilité psychosociale ;Assister le médecin avant, pendant et après la consultation curative et réaliser des consultations infirmières en accord avec les protocoles en vigueur dans le service
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">Organiser la réalisation et le planning des visites préventives de son secteur sous la supervision du médecin ;Organiser et réaliser des visites à domicile ;Assister aux réunions de liaison maternité avec le psychologue du service et aux rencontres avec le service social du secteur ;Accompagner et encourager l'allaitement maternel ;Apporter un soutien technique et un accompagnement en matière de petite enfance auprès des professionnels des crèches et des garderies ;Participer aux projets de prévention au sein du service ;Recueillir les données d'activités en vue de l'établissement du rapport annuel et de l'analyse des besoins du service ;Participer à la gestion de la pharmacie, des consommables et des vaccins.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : PUERICULTRICE
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Diplôme d'Etat de puéricultrice - Titre ou diplôme permettant l'exercice de la profession de puéricultrice sur le territoire français

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> Avoir un esprit d'équipe ; Avoir le sens de l'organisation ; Avoir le sens du service public ; Avoir une bonne connaissance de la population ; Respect du secret professionnel ; Adhérer à la démarche de prévention ; Maîtriser les outils de bureautique (Word, Excel, etc.). 		X X	X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience en protection maternelle et infantile ou dans un service de pédiatrie ou de maternité.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	---

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :